



Bienvenue à l'Intracom, édition octobre 2013. L'Intracom est maintenant le nom officiel du bulletin mensuel de [l'Association des opticiens du Canada](#). Ce bulletin est envoyé aux membres de l'AOC sur une base mensuelle.

L'AOC envoie une version du bulletin INTRACOM aux non-membres environ 4 fois par an dans le but de rester connecté avec tous les opticiens du Canada.

**DEVENEZ MEMBRE DE L'AOC AUJOURD'HUI ET
PROFITEZ DE LA FIN DE 2013 GRATUITEMENT**

L'adhésion à l'AOC inclut maintenant une assurance

En réponse aux commentaires reçus de la part des employeurs, compagnies d'assurance, des conseillers juridiques et des organismes de réglementation provinciaux des opticiens, l'AOC a décidé d'offrir gratuitement une assurance responsabilité professionnelle de 1,000,000.00 à TOUS ses membres.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

Pourquoi devenir membre ?

Notre priorité, c'est vous ! L'Association des opticiens du Canada (AOC) a pour mandat de représenter les intérêts des opticiens et de promouvoir les soins de la vue au Canada.

L'AOC a été créée par des opticiens pour les opticiens.

En plus d'agir comme une voix législative nationalement et provincialement pour tous les opticiens au Canada, l'adhésion à l'AOC offrent de nombreux avantages, tels qu'une assurance responsabilité professionnelle gratuite, des jetons (« tokens ») gratuits à utiliser pour acheter des modules de la formation continue en ligne, des réductions sur la formation continue en ligne, des tarifs préférentiels pour assister à des conférences, des rabais de groupe sur des assurances santé, habitation et automobile, et des abonnements gratuits ou à un tarif préférentiel à des magazines.

Pour une liste complète des avantages, rendez-vous au <http://opticiens-canada.ca/>

C'est juste pour dire...

Je me demande combien d'opticiens sont aussi confus que moi sur le sujet suivant.... La saga Great Glasses et son affaire judiciaire qui a eu lieu en Ontario m'a absolument déconcerté. Je ne pense pas que j'ai besoin d'expliquer toute l'histoire et les faits car pendant de nombreuses années, nous avons tous entendu parler de ce cas. Pour résumer, la personne a enfreint la loi et a été reconnue coupable. Ses amendes étaient dans les millions et elle est allée en prison pour outrage au tribunal en refusant de se conformer aux ordres du juge. Ok, cela semble assez simple. C'est là que je me perds. La personne en question s'est installée dans une autre province (Colombie-Britannique) et a mis en place la même entreprise qui viole certaines de ces mêmes lois, sans même une action du Procureur Général de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique. Qu'est-il arrivé aux amendes ? Qu'est-il arrivé à la collaboration ou même à la communication interprovinciale ? Eh bien, ça ne passe pas bien au sein des opticiens du Canada et, par conséquent, avec l'AOC. Nous avons émis nos préoccupations aux bureaux du Procureur de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Nous demandons des réponses claires et directes à nos questions :

- Est-ce que toutes les amendes imposées à Great Glasses et M. Bergez ont été payées en totalité au bureau du Procureur Général de l'Ontario ?
- Est-ce que le Procureur Général et le système de justice de l'Ontario sont conscients qu'en changeant de province, Great Glasses se moque en quelque sorte du système judiciaire de l'Ontario et de M. David Crane, juge à la Cour supérieure de justice de l'Ontario ?
- Est-ce qu'il y aura des répercussions pour Great Glasses et M. Bergez pour avoir trompé le système judiciaire de l'Ontario ?
- Est-ce que le bureau du Procureur Général de l'Ontario a informé la Colombie-Britannique de la bataille juridique liée à cette entreprise ?

Restez connecté pour obtenir une copie de la correspondance qui sera publiée sur notre page [Facebook](#) et notre site [Web](#). Vous méritez d'obtenir ces réponses et de savoir que l'AOC travaille pour vous !

Merci à tous les opticiens qui soutiennent notre profession grâce à leur participation à l'AOC; votre adhésion est grandement appréciée.



Mission humanitaire soutenue par l'AOC et OOA

L'Opticienne Autorisée et membre de l'AOC, Gayle Harrison, a été invitée en République dominicaine pour une mission humanitaire avec la [Samaritan Foundation](#). Gayle a été invitée à aider à construire une maison et à la distribution de nourriture. Gayle est heureuse qu'on lui ait donné l'opportunité d'aider les communautés villageoises et d'enrichir la vie des autres.

Bien qu'heureuse d'aider à la construction, Gayle a immédiatement commencé à penser aux soins oculaires dispensés en République dominicaine. Après quelques recherches, Gayle a découvert que même si des lunettes sont déposées pour être portées, les personnes du village où Gayle se rend n'ont jamais reçu de soins oculaires adéquats.

Suite à cette découverte, Gayle a immédiatement décidé qu'elle ne veut pas seulement aider à la construction mais aussi fournir des services de soins oculaires. Lorsque l'idée a été présentée à l'organisme, Gayle a demandé si ses services pourraient être offerts également à d'autres villages durant son séjour. Actuellement trois villages ont demandé ses compétences. La vision de Gayle est grande Elle aimerait mettre en place un petit «centre de soins oculaires» dans un des villages. Elle pourrait l'ouvrir la semaine de son séjour et laisser le matériel sur place pour que d'autres professionnels de la vue puissent l'utiliser pendant leur mission. Gayle aimerait même former et conseiller ses successeurs qui se rendront au centre de soins oculaires.



Gayle est activement à la recherche de sponsors pour aider, non seulement, à alléger une partie de ses dépenses, mais aussi à faire don d'objets qui serviront dans le centre de soins oculaires. L'Association des opticiens du Canada et l'Association des opticiens de l'Ontario ont rejoint la cause.

Gayle s'envolera pour la République dominicaine, du 25 janvier au 1er février 2014. Si vous désirez aider ou faire un don, merci de contacter Gayle au 20/20 Optical Services à London, ON, au 519-649-0404 ou par courriel à gayleharrison@primus.ca

«Il est facile de faire du bien à court terme, mais nous devrions viser des solutions à long terme. Nous n'y allons pas pour monter des tentes pour s'abriter mais bien pour construire des maisons. C'est génial que je puisse utiliser mes compétences pour quelques jours, mais si cela est le début de soins oculaires réguliers pour ces communautés, c'est un objectif qui mérite d'être atteint ". - Gayle Harrison

APPEL À L'ACTION : Lentilles de contact cosmétiques



Attention à tous les opticiens : Malgré l'adoption de la loi - C313, les lentilles de contact cosmétiques sont partout ! Les médias ont été inondés par des avertissements sur les risques de ces lentilles sans consultation d'un professionnel des soins de la vue. L'AOC a publié un appel à agir sur sa page Facebook demandant vos commentaires.

APPEL À L'ACTION : A partir de maintenant jusqu'au 1er novembre, l'AOC vous demande de lui signaler tous les cas de blessures oculaires causées par des lentilles de contact cosmétiques. Affichez-les sur notre page Facebook, ou envoyez un courriel directement à l'AOC à canada@opticians.ca. Il est temps d'exposer ces vendeurs non réglementés et leurs pratiques dangereuses.

L'AOC vous demande de lui signaler les magasins qui vendent des lentilles de contact cosmétiques sans consultation d'un professionnel de la vue. L'AOC tient à envoyer une lettre à chaque entreprise pour les informer du projet de loi C-313 et les avertir des risques qu'ils prennent en vendant ce qui est maintenant considéré comme un «dispositif médical».

AGISSONS !

Vision Canada 2013 - Horaire et accréditation

Ouf ! Le calendrier des conférences de Vision Canada 2013 a été finalisé et est maintenant en ligne avec toute l'information sur l'accréditation. Certaines de ces conférences ont été modifiées afin d'accommoder certains conférenciers. Merci de visiter le www.vision-canada.ca pour accéder au programme définitif.

Vision Canada 2013 offre une grande quantité de crédits de formation continue (jusqu'à 11 à 13 crédits par jour) mais encore plus important, des possibilités d'apprentissage pour améliorer vos connaissances en tant que professionnel de la vue !

[CLIQUEZ ICI POUR TÉLÉCHARGER LE PROGRAMME DÉFINITIF](#)

RAPPEL IMPORTANT : Le Forum des opticiens COBC, sur l'utilisation de la technologie et des normes de soins, est disponible aux personnes inscrites "en personne" seulement. Il s'agit d'une session interactive limitée à 25 participants, alors soyez prêts à interagir ! Le forum sera lancé une fois le samedi et une fois le dimanche. Les participants doivent confirmer leur présence et indiquer quel jour ils souhaitent participer. Les places sont réservées aux personnes inscrites "en personne" et ayant payé leur droit d'inscription à Vision Canada. Le premier arrivé sera le premier servi alors inscrivez-vous dès maintenant !

Visitez www.vision-canada.ca pour plus de détails sur l'événement.

VISION ÉTINCELANTE
1 855.850.9389

Les lentilles festives et esthétiques avec prescription sont **MAINTENANT DISPONIBLES!**

Le seul fournisseur autorisé et homologué des lentilles **ColourVUE** au Canada.



[Johnson & Johnson](#) est un sponsor officiel de la Coupe du Monde de la FIFA en 2014 ! Arrêtez-vous à leur kiosque à [Vision Canada 2013](#) pour apprendre comment vos patients ont une chance de gagner un voyage à Rio pour voir un match. Il y aura également des ballons de soccer à gagner : vous n'avez qu'à prendre une photo dans leur cabine photo pour obtenir un bulletin de participation !



Franc succès d'un événement au Manitoba

La division Manitoba de l'AOC a organisé un événement de formation continue incroyable le dimanche 20 octobre, appelé «Focus on Vision ». L'événement a accueilli plus de 110 opticiens et étudiants du Manitoba. Les participants ont pu approfondir leurs connaissances sur, entre autre, la lumière bleue, la vision 3D: des problèmes de vision binoculaire et la gestion de la sécheresse oculaire.

La journée comprenait également un déjeuner de remise des diplômes pour célébrer les nouveaux diplômés des programmes en sciences de l'optique du NAIT au Manitoba. Excellent repas, bonne compagnie et super ambiance ! Découvrez les photos sur la page [Facebook de l'AOC](#).



Aimez-nous sur Facebook pour courir la chance de gagner 500 \$

Pour célébrer plus de 500 «J'aime» sur notre page [Facebook](#) en 2012, l'AOC a distribué 500 \$ à un heureux gagnant à Vision Canada 2012, à Mississauga. Un autre prix de 500\$ en argent sera offert à [Vision Canada 2013](#) ! Vous n'avez qu'à nous aimer sur Facebook et vous pourrez ainsi participer au tirage au sort. Le gagnant devra être présent à Vision Canada 2013 alors n'oubliez pas de vous inscrire et si ce n'est pas déjà fait, [aimez notre page Facebook](#).

Vision Canada 2013
15, 16 & 17 novembre 2013
Delta Vancouver Airport Hotel
www.vision-canada.ca

Cabine photo à Vision Canada !

[Johnson & Johnson](#) aura une cabine photo à [Vision du Canada 2013](#)....ce qui ne peut signifier qu'une seule chose : PLAISIR !

Sérieusement, après avoir « bûché » pendant les conférences de la formation continue, vous aurez besoin de vous détendre. Qu'est ce qui peut-être plus amusant que porter quelques accessoires loufoques et poser pour une photo ridicule avec vos collègues ?

Rappels et conseils avant de rentrer dans la cabine :

1. Ces photos peuvent être affichées sur Internet.
 2. Le photomaton ne doit pas être utilisé pour obtenir de nouvelles photos d'identité.
 3. Plus vous avez de gens avec vous et mieux c'est.
 4. Utilisez des accessoires sans modération.
 5. Ne faites pas le rabat-joie et prenez une photo !
 6. Amusez-vous !
-